

LETTRE DE GILLES CHABENÈS, PRÉSIDENT DE L'UNSA 44



Chères consœurs et chers confrères,

L'activité du syndicat Unsa 44 se poursuit en 2016, et nous sommes fiers de rassembler un certain nombre d'entre vous lors de nos réunions mensuelles à la Maison des Syndicats de Nantes autour des professionnels des métiers du bâtiment et donner l'opportunité à tous de débattre sur l'évolution de nos modes d'exercices.

Comme l'année précédente, notre présence est toujours effective dans différentes commissions et notre représentation affirmée auprès de la Caisse régionale d'assurance maladie, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, la Direction générale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (au comité régional des professionnels du bâtiment), de QUALIBAT (au collège des utilisateurs). Cette année notre participation s'est étendue aux groupes de travail pour imaginer la Stratégie Régionale de Transition Énergétique (S.R.T.E.) pour les Pays de la Loire. Nous avons défendu la position des architectes et valoriser nos compétences auprès du Comité de Pilotage qui regroupait la FFB (Fédération Française du Bâtiment) – Novabuild (cluster du BTP en Pays de la Loire – système relationnel des entreprises permettant d'augmenter leurs opportunités d'affaires et de croissance) et la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.) Notre profession se voit systématiquement écarter des échanges si nous n'imposons pas notre présence lors de ces débats.

Comme les années précédentes, les représentants des syndicats employeurs Unsa pour la région des Pays-de-Loire et du Syndicat de l'Architecture ont discuté la valeur du point avec les syndicats de salariés en date du 16 novembre 2015.

Nous n'avons pas abouti cette année à un accord contrairement à toutes les années précédentes. Nous sommes restés sur la même position que les représentants des syndicats employeurs de Bretagne. La valeur du point sera donc rediscutée au niveau national comme cela est la règle si un désaccord subsiste au niveau régional. La valeur du point sera mise à l'ordre du jour en Commission Paritaire Nationale soit le 28 janvier 2016 ou le 25 février 2016.

Il va donc falloir attendre le retour de la Commission Paritaire Nationale de la Négociation Collective pour statuer sur ce sujet. Retour de l'information entre 2 et 6 mois.

Nous rappelons, à titre d'information, à tous les architectes employeurs que l'application de la valeur du point se fait pour les salariés ne bénéficiant que du "salaire minimum conventionnel."

Nous confirmons notre présence à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes en participant aux différents jurys de validation des mémoires dans le cadre de l'HMONP (Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre) et validations des acquis de l'expérience et nous communiquons sur l'organisation et le rôle du syndicat Unsa.

Nous poursuivons avec le soutien très actif du "Club Prescrire", nos visites de bâtiments remarquables sur différents sites du département, toutes les propositions de découverte de vos réalisations sont les bienvenues et pouvez envoyer vos candidatures que nous transmettrons avec diligence.

Au niveau local, nous pérennisons les réunions mensuelles publiques à la Maison des Syndicats de Nantes. Elles sont organisées le premier ou le second lundi de chaque mois à partir de 19H00.

L'année 2015 nous a permis de renforcer nos liens avec les membres du SAB (syndicat des architectes de Bretagne – affiliés Unsa). Notre association, aujourd'hui le GEP Atlantique Bretagne – Pays de la Loire, étend ainsi ses actions aux deux grandes régions du nord/ouest.

Nous poursuivons encore cette année nos actions communes avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Pays de la Loire à l'initiative de son président Philippe Martial afin de porter ensemble nos messages auprès des collectivités territoriales et en particulier les maires du département de Loire Atlantique. Nous avons ciblé particulièrement toutes les collectivités territoriales afin que tous les élus prennent conscience de la qualité de nos prestations, du temps passé et surtout prévenir la tentation de retenir les offres moins-disantes qui favorisent le dumping des honoraires contraire à notre éthique et notre profession.

Nous allons de nouveau lancer les préparatifs avec un groupe de pilotage emmené par Agnès Provot d'Expo Conseil, pour le lancement d'ARCHITECT AT WORK Nantes – seconde édition- à partir du mois d'avril prochain. Nous pensons que cette